

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 14 novembre, à 20h30, le **Conseil municipal de la commune de GUILLESTRE**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Christine PORTEVIN, Maire**.

**Date de la convocation du Conseil municipal** : 7 novembre 2023

---

**Nombre de conseillers** : en exercice **19** - présents **13** - votants **19**

**Présents** : BELLEVILLE Patricia - BERARD Maxime - CHIAPPONI Marina - COURT Sylvie – DEJY Guillaume - DU PONTAVICE Quentin - FEUILLASSIER Stéphanie – FEUTRIER Lucie - GRANDGAUD Sélim-Thomas - HAUBER-IMBERT Isabelle – LANOE Loïc - MOULIN Dominique - PORTEVIN Christine –

**Absents** : Néant

**Pouvoirs de** : M. ARMANDIE Jean-Pierre à Mme CHIAPPONI Marina  
Mme CERBINO-BARBEROUX Sylvie à M. DEJY Guillaume  
M. CHARPIOT François à M. BERARD Maxime  
M. FIORONI Stéphane à Madame PORTEVIN Christine  
M. GARCIN Aurélien à Mme BELLEVILLE Patricia  
Mme PICHET Catherine à Mme FEUTRIER Lucie

**Secrétaire de séance** : M. BERARD Maxime

**OBJET : Eau potable - Modification du tarif de l'eau**

N°20231114-09

*Rapporteur : M. Dominique MOULIN*

*Annexe : néant*

### **Synthèse et exposé des motifs**

Depuis 2018, le service de l'eau potable de Guillestre est géré en régie municipale. La commune assure les investissements requis pour le fonctionnement du service, la gestion des infrastructures et les relations avec les usagers de l'eau.

La régie est dotée de l'autonomie financière et d'un budget annexe. Les recettes annuelles générées par la vente de l'eau (consommation et abonnements) sont d'environ 190 000 €/an.

Il est nécessaire à la régie d'investir régulièrement dans les infrastructures pour garantir l'entretien et le renouvellement des installations ainsi qu'un service de qualité.

Afin de conforter cette capacité d'investissement, il est proposé une augmentation de 15% de la tarification de l'eau.

Cette évolution de cout représente, pour un foyer consommant 80m<sup>3</sup>/an (moyenne pour un foyer de 4 personnes à Guillestre), une augmentation de 15€ par an.

Pour une consommation de 120m<sup>3</sup>/ an (réf nationale), le prix du m<sup>3</sup> évolue de 1.33 € à 1.49 €.

	<b>TARIFS 2024</b>	Tarifs 2023
PART VARIABLE – PLEIN TARIF	<b>0,6364 €/m<sup>3</sup></b>	0,5534 €/m <sup>3</sup>
PART VARIABLE - TARIF REDUIT à 50% Agriculteurs Fontaines, bouches d'arrosage et robinets publics	<b>0,3182 €/m<sup>3</sup></b>	0,2767 €/m <sup>3</sup>

PART FIXE selon diamètre du compteur		
D15	<b>62,10 €/an</b>	54 €/an
D20	<b>69 €/an</b>	60 €/an
D30/32	<b>96,60 €/an</b>	84 €/an
D40	<b>144,90 €/an</b>	126 €/an

De plus l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse augmente le taux de la redevance pour pollution domestique au 1<sup>er</sup> janvier 2024 à 0,29 €/m<sup>3</sup>. Pour rappel ce taux était à 0,28 €/m<sup>3</sup> depuis 2021.  
La redevance pour le prélèvement sur la ressource en eau reste inchangée à ce jour, soit 0,0466 €/m<sup>3</sup>.

Le produit de ces redevances est utilisé par l'Agence de l'Eau pour financer des opérations de reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques, et de gestion équilibrée de la ressource en eau en soutenant les projets des collectivités.

	<b>TARIFS</b>	Tarifs 2023
Redevance pour pollution domestique de l'Agence de l'Eau	<b>0,29 €/m<sup>3</sup></b>	0,28 €/an
Redevance pour prélèvement de la ressource	<b>0,0466 €/m<sup>3</sup></b>	0,0466 €/an
<b>Total redevance</b>	<b>0,3366 €</b>	<b>0,3266 €</b>
<b>Plein Tarif au m<sup>3</sup> d'eau</b>	<b>0,973 €/m<sup>3</sup></b>	<b>0.88 €/m<sup>3</sup></b>

Soit une évolution du prix de l'eau hors abonnement de 0,88 €/m<sup>3</sup> à 0,973 €/m<sup>3</sup>.

#### **Monsieur l'Adjoint ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,**

**CONSIDERANT** le plan pluriannuel et les actions à mener pour entretenir, améliorer et renouveler les équipements de l'eau potable de Guillestre, chiffré à plus de 1 158 000€HT entre 2024 et 2026 ;

**CONSIDERANT** que les actions menées sur le réseau d'eau potable ne sont financées que par les recettes de ce propre service, l'emprunt et les éventuels financements sollicités ;

**VU** la délibération municipale du 21/08/2018 portant sur l'approbation du règlement de service et des tarifs de la régie municipale de l'eau ;

**VU** la délibération municipale du 5/02/2019 portant sur l'adoption de tarifs complémentaires ;

**VU** la délibération municipale du 17/12/2019 portant la modification du règlement de l'eau potable et la tarification du prix du m<sup>3</sup> des consommations d'eau des fontaines, bouches d'arrosage et robinets ;

**VU** la délibération municipale du 20/12/2021 portant sur la modification du prix de l'eau potable ;

**VU** l'avis de la Commission EAU du mardi 26 septembre 2023 et du jeudi 9 novembre 2023 ;

**VU** l'avis du bureau municipal du lundi 6 novembre 2023.

**LE CONSEIL MUNICIPAL VOTE CETTE DELIBERATION A LA MAJORITE AVEC 3 VOTES CONTRE : M. DU PONTAVICE Quentin, M. DEJY Guillaume, Mme CERBINO-BARBEROUX Sylvie**

- **ADOPTE** les tarifs suivants :

	<b>TARIFS 2024</b>
PART VARIABLE – PLEIN TARIF	0,6364 €/m <sup>3</sup>
PART VARIABLE - TARIF REDUIT à 50% Agriculteurs Fontaines, bouches d'arrosage et robinets publics	0,3182 €/m <sup>3</sup>
Redevance pour pollution domestique de l'Agence de l'Eau	0,29 €/m <sup>3</sup>
Redevance pour prélèvement de la ressource	0,0466 €/m <sup>3</sup>
<b>Plein Tarif au m3 d'eau</b>	<b>0,973 €/m<sup>3</sup></b>

	<b>TARIFS 2024</b>
PART FIXE selon diamètre du compteur	
D15	62,10 €/an
D20	69 €/an
D30/32	96,60 €/an
D40	144,90 €/an

- **DECIDE** d'appliquer ces tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Le changement de tarifs sera communiqué par affichage en mairie de cette délibération fixant les nouveaux tarifs et à l'occasion de la première facture appliquant le nouveau tarif.  
Les prix s'entendent nets de taxes car la régie municipale n'est pas soumise à la TVA.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

A GUILLESTRE, le 15 novembre 2023,  
Le Maire, Christine PORTEVIN

Transmis à la préfecture le : **17 NOV. 2023**  
Publié le : **17 NOV. 2023**

